



الجامعة المغربية لشركات التأمين و إعادة التأمين

FEDERATION MAROCAINE DES SOCIETES
D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE

N°01



Le courrier de l'assurance

Octobre 2020

Édito de la rédaction

Un ensemble de mesures exceptionnelles mises en place par les assureurs pour soulager les effets de la crise liée à la Covid-19.

La Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance et l'ensemble de ses membres se sont mobilisés très rapidement pour apporter leurs concours à la solidarité nationale et en accompagnant leurs clients « particuliers et entreprises » par un certain nombre de mesures visant à atténuer l'impact de la pandémie et faciliter leur quotidien.





Les entreprises d'assurances ont fait preuve d'une grande flexibilité en adaptant rapidement leurs organisations pour assurer la continuité de leurs services en mode distant avec pour soucis majeur la sécurité de leurs collaborateurs, de leurs réseaux de distribution et des visiteurs sur sites. Elles ont par ailleurs participé à l'effort national par une contribution substantielle par des versements directs et indirects dans le « **Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus** ».

En parallèle, les membres de la fédération ont mis en place certaines mesures visant à soulager le quotidien des assurés durant la période de confinement leur évitant notamment de multiplier les déplacements en agence pour renouveler leurs polices d'assurance automobile. La prolongation automatique des contrats d'assurance automobile arrivés à terme à compter du 20 mars 2020 est un excellent exemple de cette volonté de s'inscrire dans la décision des pouvoirs publics visant à éviter au maximum le mouvement des personnes. Ce dispositif a été renforcé par l'octroi d'un rabais de **30% de la portion de prime RC automobile et garanties annexes couvrant les deux mois de confinement** représentant une enveloppe globale de plus de 500 millions de dirhams.



Par ailleurs, certaines couvertures d'assurance ont fait l'objet d'extensions exceptionnelles de couvertures au regard de l'état d'urgence sanitaire. Ce fut particulièrement le cas des contrats d'assistance voyage international qui ont fait lieu d'une prorogation permettant de prendre en charge les frais d'inhumation des marocains décédés à l'étranger même lorsque le contrat prévoit une exclusion des pandémies.

Cette levée d'exclusion des pandémies a été également décidée par l'ensemble des membres de la fédération pour les contrats d'assurance santé de sorte à ce que les assurés puissent être pris en charge pour les frais pharmaceutiques et hospitaliers liés au COVID-19. La prise en charge s'étend également aux frais liés aux tests de dépistage lorsqu'ils sont prescrits médicalement à l'exclusion des tests préventifs.

Par ailleurs, les entreprises d'assurances ont apporté des aménagements au cas par cas pour certains contrats prenant en considération la situation économique de l'entreprise au regard de l'impact de l'état d'urgence sanitaire sur son activité. Les mesures vont de la prolongation des délais d'encaissement jusqu'à la révision à la baisse des capitaux assurés et le réajustement de certaines garanties ou encore le retrait de véhicule de certaines flottes automobile.



Dans une logique de préservation des acteurs économiques les plus fragilisés, les acteurs du secteur apportent leur **soutien aux auto-entrepreneurs** par la prise en charge totale des intérêts des prêts accordés par les banques et par la contribution au mécanisme de garantie mis en place par l'Etat à travers la Caisse Centrale de Garantie à hauteur de **100 millions de dirhams**.

Soucieuses de soutenir le réseau de distribution (agents et courtiers) dans cette période difficile, la fédération et ses membres ont mis en place un dispositif de soutien à deux niveaux. Le premier consiste à faire bénéficier les intermédiaires qui le souhaitent d'un prêt à taux réduit leur permettant de faire face à leurs frais de structure et le second s'adresse exclusivement aux agents et courtiers les plus fragiles en leur octroyant des dons de 12 000 DHS par point de vente. Ces deux opérations ont concerné plus de 1 000 intermédiaires.

Malgré un contexte difficile, les entreprises d'assurances ont fait preuve d'une grande résilience du fait de l'importance de leurs fonds propres et rassurent quant à leur capacité à faire face à leurs engagements et continuer à accompagner l'ensemble de leurs assurés et épargnants.

Assurance et Réassurance en chiffre

Au 1^{er} semestre 2020

1- Structure des primes émises

L'assurance vie & capitalisation représente plus de 42% des primes émises au 1^{er} semestre 2020 suivi de l'assurance automobile qui représente 26% des primes émises.

	Chiffre d'Affaires	Contribution
Assurances Vie et Capitalisation	10 767,9	42,7 %
Automobile	6 550,5	26,0 %
Accidents Corporels	2 283,6	9,1 %
Accidents du Travail	1 440,4	5,7 %
Incendie	1 478,5	5,9 %
Assistance	874,3	3,5 %
Crédit - Caution	131,4	0,5 %
Responsabilité Civile Générale	382,8	1,5 %
Transport	378,5	1,5 %
Autres Opérations Non Vie	406,2	1,6 %
Risques Techniques	93,2	0,4 %
GCEC (*)	270,4	1,1 %
Acceptations en réassurance	133,5	0,5 %
Total	44 902,0	100 %

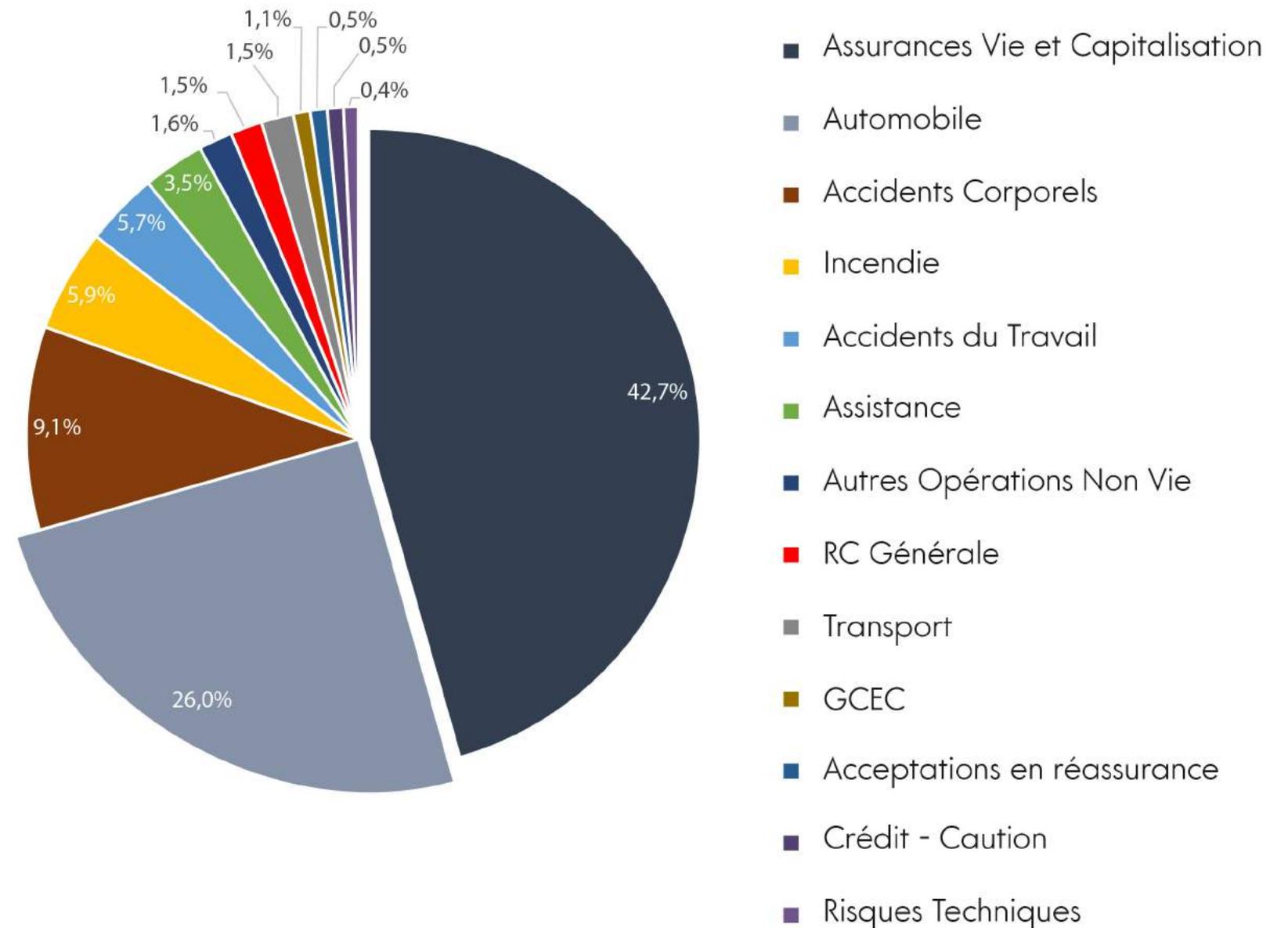
(*) Garantie contre les conséquences d'événements catastrophiques

En millions de dirhams



2- Contribution des différentes branches aux primes émises

L'assurance Vie & Capitalisation a représenté au 1^{er} semestre 2020 près de 42% des primes émises, suivi de l'assurance automobile qui représente 26%.



3- Primes Assurance Vie & Non-Vie émises par entreprise d'assurance

Les cinq premières compagnies concentrent une part de marché de 67,7% en Assurance Vie et Non-Vie.

	1 ^{er} sem. 2018	1 ^{er} sem. 2019	1 ^{er} sem. 2020	Evolution S2019/S12020	Part marché
Wafa Assurance	4.518,6	4658,4	4696,8	0,8%	18,6 %
Mutuelle Taamine Chaabi	2.458,7	2925,2	3408,2	16,5%	13,5 %
RMA	3.441,0	3613,4	3282,0	-9,2%	13,0 %
Saham Assurance	2.760,3	3073,1	2869,9	-6,6%	11,4 %
Axa Assurance Maroc	2.424,7	2672,9	2818,7	5,5%	11,2 %
Atlanta	1.372,1	1492,9	1565,1	4,8%	6,2 %
Sanad	1.130,6	1248,6	1322,4	5,9%	5,2 %
MCMA	934,6	974,3	1236,2	26,9%	4,9 %
Marocaine Vie	1.049,0	1144,2	1049,3	-8,3%	4,2 %
Allianz	769	812	787	-3,1%	3,1 %
MAMDA	459,3	463,8	473,1	2,0%	1,9 %
Maroc Assistance Internationale	485,4	479,7	480,7	0,2%	1,9 %
CAT	264,8	347,1	326	-6,1%	1,3 %
MA TU	165,2	178,2	270,4	51,7%	1,1 %
Saham Assistance	339	266,5	204,4	-23,3%	0,8 %
Wafa Ima Assitance	164,1	167,9	166,1	-1,1%	0,7 %
RMA Assistance	-	82,6	79,8	-3,4%	0,3 %
Coface Maroc	50,7	52,9	60,1	13,6%	0,2 %
Euler Hermes ACMAR	63,9	82,8	59,7	-27,9%	0,2 %
Axa Assistance Maroc	36,1	26,9	23,9	-10,8%	0,1 %
Smaex	NS	NS	11,2	NS	0,0 %
Total	22 887,0	24 763,5	25 191,1	1,7 %	100 %

En millions de dirhams



الجامعة المغربية لشركات التأمين و إعادة التأمين
FEDERATION MAROCAINE DES SOCIETES
D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE

Plus d'actualités sur le secteur des assurances et réassurance
au Maroc sur notre site web : www.fmsar.org.ma/

Suivez-nous également sur nos réseaux sociaux :



facebook.com/FMSAR.MAROC



twitter.com/FMSAR_MAROC



instagram.com/fmsar.maroc

